VENTES A L'ENCAN

Baccich & de Montluzin.

VENTE JUDICIAIRE

3419 RUE ANNONCIATION.
JEUDI, le 9 janvier 1913, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.
Succession de Adolph J. Stein.
No 101,556—Cour Civile de District, Division B

PAR BACCICH & DE MONTLUZIN—M. A. Baccich, Encanteur.—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division B, daté le 19 novembre 1912, dans l'affaire de succession Adolph J. Stein, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 9 janvier 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent et toutes droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 158, borné par les rues Jersey, Delachaise, Laurel et l'avenue Louisiana, mesurant 30 pieds de face à la rue Jersey sur 161 pieds 5 pouces de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par le vendeur par achat de la Security Building and Loan Association par acte devant Frederick Zengel, notaire, daté le 18 mars 1908, enregistré dans le bureau des aliénations, dans le livre 215, folio 563. Et le demandeur prie que justice lui soit rendu, en général, etc.

Les améliorations consistent en un cottage simple connu comme 3419 rue Annonciation. Louer à $13.00 par mois.

Conditions—Taxes de l'année 1913 devant être assumées par l'acquéreur. Acte de vente devant Edmond J. Jacquet, notaire. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

1er déc—1 8 15 29—jan 5 9

N. J. Clesi.

VENTE DE PARTAGE
COTTAGE SIMPLE, No 1914 RUE
Succession d'Alexis Perlass JEAN
No 100 251—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division A.

PAR N. J. CLESI, encanteur, bureau 821 rue Gravier—JEUDI, le 9 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour signé le 27 novembre 1912 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains terrains avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Sixième District de cette ville dans le carré borné par les rues Dryades, Rempart, Cadiz et Jena, désignés comme lots Nos onze et douze sur un plan dressé par George De Armas, voyer, daté le 27 mai 1902, annexé à et faisant partie d'un autre acte passé devant B. Ory, notaire le 23 décembre 1902; lesdits terrains, d'après ledit plan, étant situés à une distance de 120 du coin des rues Dryades et Jena et ont vingt pieds du coin des rues Jena et Rempart, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Jena sur 150 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple ayant 3 chambres etc, et connu comme 1914 rue Jena.

Conditions—Un tiers en plus comptant et le solde s'il y en a en 1 et 2 ans 8 0/0 d'intérêt par an garantie par toutes les clauses usuelles. L'acquéreur devant les taxes de 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication, doit payer l'acte de vente devant Gus A. Lambias notaire, et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Joys Charbonnet, avocat.

8 déc—8 15 22 29—jan 9

ANNONCE JUDICIAIRE
No 3301 RUE BARONNE, COIN DE LA RUE TOLEDANO,
Une Bâtisse de Commerce à 1 Etage, Contenant Magasin et Environ Sept Chambres.
Ainsi le lot adjacent.
Emma Bruns et als vs Léon H. Bruns et als.
No 102,323—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR N. J. CLESI, Encanteur, Bureau 821 rue Gravier—JEUDI, le 9 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 4 novembre 1912 et signé le 20 novembre 1912 par l'Honorable George H. Théard juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terrains ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qu'y y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, prescriptions, dépendances et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilot No 465, borné par les rues Baronne, Dryades, Toledano et Avenue Louisiana, désignés par les lettres A et B sur un plan du Adlee Orr, annexé à un acte passé devant Carl Converse Friedrichs, notaire, le 6 juin 1912. Ledit lot A forme le coin des rues Louisiana et Baronne et mesure quarante deux pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds. Lot B mesure cinquante deux pieds sept pouces de façade à la rue Baronne sur une profondeur de quatre vingt dix pieds et joint le lot A audit lot B il y a une extension d'un pied cinq pouces laquelle forme une partie du lot C. Ces portions de terrain a été transférée à Mme Mary Schaub, veuve de Louis Baber suivant acte passé devant C. C. Friedrichs notaire, en date du 4 juin 1912. Ladite parcelle de terrain au pied cinq pouces entre parallèlement avec le lot B et joint ledit lot B.

Conditions—Comptant. Dix pour cent du montant du prix de la vente devant être déposé au moment de l'adjudication. Acte de vente devant Carl P. Friedrichs, notaire, aux frais de l'acheteur.

Harold L. Moise, avocat.

8 déc—8 15 22 29—jan 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Septième District.

Portant le No municipal 1419 rue Burdette, (Dans le carré des rues Jeannette, Poplar et Adams).

Sixth District Building and Loan Association vs Hector Francis Crosier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 102 517—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 9 janvier 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine parcelle de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, prescriptions, dépendances et avantages qui en dépendent ou y appartiennent situé dans le Septième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Jeannette, Burdette, Poplar (anciennement Cinquième) et Adams, dans le carré No 185 en 60 A, étant partie du terrain No vingt-trois sur un plan de E. Pilié, voyer, daté le 28 mars 1895, annexé à un acte passé devant M. T. Ducros, notaire, daté du 10 avril 1895, et mesurant d'après ledit plan trente pieds six pouces de façade à la rue Burdette sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles. Ladite partie du lot No vingt-trois adjacent les lots Nos vingt-et-un et vingt-deux sur un côté sur la rue Jeannette.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
G. G. Kronenberger, avocats pour la demanderesse.

7 déc—7 13 20 27—jan 3 9

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Andrew Stein.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,769—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est qui peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Andrew Stein, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte, par ordre de la Cour.—THOMAS O'CONNELL, Greffier.—Léonard & Gleason, avocats.

11 déc—11 15 20

VENTES A L'ENCAN

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.

Deux terrains de valeur à construction du Septième District.

Rue Hickory, près de l'avenue Carrollton.

Susan Barkley vs David Caffrey et Al.
No 102,223—Cour Civile de District, Div. D.

PAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. Ramsey, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet—JEUDI, le 9 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu et suivant un jugement rendu et lu en Cour ouverte le 26 novembre 1912 et signé en cour ouverte le 3 décembre 1912, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour précité, Division D, dans l'affaire susmentionnée et numérotée et qui m'a été adressé, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Deux certains lots de terrains, avec les bâtisses et améliorations et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le septième district de cette ville, désigné par les numéros vingt trois et vingt-quatre de l'ilot No 247, borné par les rues Hickory (dernièrement Septième) Cohn, Fern (dernièrement Washington) et Barde tel, lesquelles dits terrains mesurent chacun trente pieds de face à la rue Hickory (dernièrement Septième) sur 150 pieds de profondeur.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le solde s'il y en a, dans un ou deux ans, devant être représenté par billet sur billets de l'acquéreur portant intérêt à 7 0/0 par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et les clauses usuelles. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant Félix J. Dreyfous, notaire, un dépôt de 10 pour cent est requis au moment de l'adjudication.

A. D. Danziger, avocat pour le demandeur.
Michel Provosty, avocat pour la défenderesse.

8 déc—8 15 22 29—janv 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE
VENTE EN PARTAGE.

No 2021 rue Cadiz près Remparts.

COTTAGE ELEVE

Contenant Cinq ou Six Chambres dans un quartier qui s'enrichit rapidement.

SUR DEUX GRANDS TERRAINS

CLARENCE BERTELL, SR., ET AL., VS SALVADOR C. BERTELL.
No 102 419—Cour Civile de District—Division C.

PAR RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet, à la Bourse, 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, JEUDI, le 9 janvier, 1913, à midi, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et suivant un jugement rendu et lu en cour siégeante le 27 novembre 1912 et signé en cour siégeante le 4 décembre 1912, par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé, la propriété suivante décrite, à savoir:

Deux certains lots de terrain, ainsi qu'toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, Lre, dans le carré No 499, borné par les rues Cadiz, Jena, Rempart et Saratoga, désignés par les Nos 19 et 20 adjacent l'un l'autre et mesurant chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Cadiz sur une profondeur de 120 pieds, 5 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant E. L. Weitz notaire, et pour les taxes de 1912. Un dépôt 10 0/0 est requis au moment de l'adjudication.

Joe Lautenschlaeger, avocat pour les demanderesses.

8 déc—8 15 22 29—janv 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE
VENTE EN PARTAGE.

1941 rue Perdido, entre les rues Bertrand et Bolivar, résidence simple à deux étages, contenant 5 chambres.

George T. Young et als vs Charles Ritchie
No 102,342—Cour Civile de District, Division B

PAR RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, Encanteur, bureau No 341 rue Carondelet—

JEUDI, LE 2 JANVIER 1913,

à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en cour siégeante le 22 novembre 1912, et signé en cour siégeante le 29 nov. 1912, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressée, la propriété ci-après décrite:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations ci-dessus et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilot C, borné par les rues Bertrand, Grasier, Bolivar et Perdido, et désigné par le numéro deux sur un plan dressé par L. Bragier voyer, daté le 20 avril 1889, dans le bureau de D. L. McCoy, alors notaire dans cette ville, mesurant trente pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Perdido par 121 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le solde, s'il y en a, dans un ou deux ans, devant être représenté par un billet ou billets de l'acquéreur, portant 7 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et les clauses de sécurité usuelles, l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant Félix J. Dreyfous, notaire, et devra faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.

A. D. Danziger, avocat pour le demandeur.

1 déc—1 8 15 22 29—jan 2

VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE
Pas de Réserve. Pas de Limite.
Mlle Mary Isabelle Dolsen et al vs Mme Aline Weeks Frost, veuve de Charles H. Dolsen et als.
No 102,107—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, 14 JANVIER 1913

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 26 novembre 1912 de l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

La résidence solide et confortable en briques à deux étages et grenier, No 1528 rue Thalie, ayant corridors quatorze chambres chambre à bain, etc., sur un certain terrain ou parcelle de terre, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilot No 191, borné par les rues Thalie, Melpomène, Prytanée et Avenue St. Charles, la dite parcelle de terre est composée des terrains originaux 14 et 15 et parties des terrains 30 et 31 comme acquis par R. H. Browne le 19 avril 1873, moins les parcelles des terrains 30 et 31 vendues au Dr J. Barnett le 23 juillet 1907, par un acte devant F. J. Dreyfous; la parcelle appartenant au défunt étant le tout des terrains originaux 14 et 15 et parties des terrains 30 et 31, et mesurant à peu près cinquante pieds, deux pouces et deux lignes (50' 2" 2''') de face à la rue Thalie, sur une profondeur d'à peu près cent soixante huit pieds, neuf pouces et deux lignes (168' 9" 2''').

Les terrains sont larges et distribués en jardins et une cour de côté pavée. C'est à une courte distance du district des affaires et dans un bon quartier.

Conditions — Un tiers en plus comptant, et le solde s'il y en a, en un crédit d'un an, à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de ladite vente devant être représentée par un billet de l'acquéreur à son propre ordre et endossé par lui portant sept pour cent, (7 0/0) d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et ligne de vendeur, et privilèges sur la propriété et la propriété vendue avec la clause de non aliénation et toutes les autres causes usuelles; cinq pour cent d'intérêt pour les frais d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur en sus des dudit billet. L'acquéreur devant payer en sus et en plus de son offre toutes les taxes sur ladite propriété pour l'année 1912. Dix pour cent (10 0/0) comptant sera requis au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant L. R. Graham, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 nov—30—déc 1 8 15 22 29 31

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charles F. Kantz vs C. R. Evans
PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 55 857—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Division C de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI 2 janvier 1913, à 11 heures a. m., la propriété ci après décrite à savoir: Une caisse enregistreuse "National" un compteur au billard, une petite glacière, un lot de bouteilles vides, un ratelier pour billes un ratelier pour queues, un réservoir, une pompe, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, suivant inventaire enregistré en mon bureau. Conditions, comptant. PATRICK McGILL, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Lemle, Jones et Marino, avocats pour le demandeur.

17 déc—17 23—jan 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Frederick A. Bost vs Harry C. Stoval.
PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 55,629 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Wynne Rodgers, juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique au No 2545 rue Iberville, entre les rues Rocheblave et Dorgenois dans le Deuxième District de cette ville, le 27me jour de décembre 1912, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir: Deux vers à repasser, quatre tables à repasser, un grand miroir, une étagère de comptoir, une pendule, trois planches à repasser, deux poêles, deux grillages pour portes, un grillage pour fenêtre, deux tables de nettoyage, trois tubes galvanisés, un cheval bai, un feu de harnais, une charrette à livraison. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau. Conditions — Comptant. P. McGILL, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. — Albert Guilbault, avocat pour le demandeur.

14 déc - 14 18 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Sébastie Amodeo vs Antonio Cardona.
DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. — No 3,659 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Thos F. Mahir, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans je procéderai à la vente à l'enchère publique à mon entrepôt, 219 rue Morgan, Cinquième District de la Ville Orléans le 26me jour de décembre 1912, à 10 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Deux caisses enregistreuses "National", deux balances de comptoir et petits, un billard, queues, billes, etc., un baril de vin et un lot d'épiceries etc., etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant. GEORGE W. KOBOLT, Constable de la Deuxième Cour de Cité.

N. E. Humphrey, avocat du demandeur.

13 déc—13 17 24

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Timothy Foley et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 96,002, Division B. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est qui peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par M. D. Dimitry, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier — Geo W. Flynn, Geo Montgomery, avocats.

14 déc—11 18 23

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE
SUCCESSION DE RICHARD H. BROWNE
No 97,595—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL.—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—MARDI, le 31 décembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 26 novembre 1912 de l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

La résidence solide et confortable en briques à deux étages et grenier, No 1528 rue Thalie, ayant corridors quatorze chambres chambre à bain, etc., sur un certain terrain ou parcelle de terre, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilot No 191, borné par les rues Thalie, Melpomène, Prytanée et Avenue St. Charles, la dite parcelle de terre est composée des terrains originaux 14 et 15 et parties des terrains 30 et 31 comme acquis par R. H. Browne le 19 avril 1873, moins les parcelles des terrains 30 et 31 vendues au Dr J. Barnett le 23 juillet 1907, par un acte devant F. J. Dreyfous; la parcelle appartenant au défunt étant le tout des terrains originaux 14 et 15 et parties des terrains 30 et 31, et mesurant à peu près cinquante pieds, deux pouces et deux lignes (50' 2" 2''') de face à la rue Thalie, sur une profondeur d'à peu près cent soixante huit pieds, neuf pouces et deux lignes (168' 9" 2''').

Les terrains sont larges et distribués en jardins et une cour de côté pavée. C'est à une courte distance du district des affaires et dans un bon quartier.

Conditions — Un tiers en plus comptant, et le solde s'il y en a, en un crédit d'un an, à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de ladite vente devant être représentée par un billet de l'acquéreur à son propre ordre et endossé par lui portant sept pour cent, (7 0/0) d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et ligne de vendeur, et privilèges sur la propriété et la propriété vendue avec la clause de non aliénation et toutes les autres causes usuelles; cinq pour cent d'intérêt pour les frais d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur en sus des dudit billet. L'acquéreur devant payer en sus et en plus de son offre toutes les taxes sur ladite propriété pour l'année 1912. Dix pour cent (10 0/0) comptant sera requis au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant L. R. Graham, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 nov—30—déc 1 8 15 22 29 31

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.
SUCCESSION DE PATRICK J. QUINN.
Attention Marchands de Chevaux et Camionneurs.

Un Cheval Baie, un Mulet Blanc, deux Charrettes et Harnais.

A l'encan JEUDI le 26 décembre à 11 heures précises.

A l'écurie 2422 Bradish Alley, entre les rues Rocheblave et Tonti Bradish Alley est entre les rues Tulane et Gravier.

Conditions, comptant sur les lieux, devant être vendus suivant un ordre signé par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de Division A maintenant absent en congé, daté et signé le 6 décembre 1912 dans l'affaire de la succession de Patrick J. Quinn, No 101,252 C. D. C., Paroisse d'Orléans, Div. A.

I. B. RENNYSON,
Encanteur.

15 déc—15 22 25 28.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu d'une Epicerie et d'une Buvette coin des Rues Valmont et Laurel,

—COMPRENANT—

Un Bon Assortiment d'Epiceries, Liqueurs, Cigares, Installations de Buvette et d'Epicerie, Vitrines, Caisse Enregistreuse, Réservoir à Huile, Coffre-fort en Fer, Réfrigérateur, Balances pour Comptoir, et Balance à Plate-forme.

Succession de John Warnke.

No 102,513—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. B.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 311 rue Baronne—VENDREDI, le 27 décembre 1912, à 11 heures a. m., sur les lieux No 2208 rue Laurel coin de la rue Valmont en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, daté du 13 décembre 1912, il sera vendu à l'enchère publique en gros, y compris le bon vouloir du dit établissement (et au cas d'enchère insuffisante, sera vendu en lots.) L'acquéreur en gros aura le privilège d'assumer le bail non expiré.

Conditions—Comptant.

Johnson & Fernandez, Jr, avocats.

15 déc—15 22 27

Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

La Commercial Electric Company, Ltd, et autres versus la Wittenberg Optical Company.

No 102 818—Cour Civile de District, Division "B."

ATTENTION OPTICIENS.

Le Stock de Commerce Tout Entier de la Wittenberg Optical Company.

Consistant en Installations de Valeur, Meubles de Bureau Coffre fort en Fer, Vendeur Silencieux (Silent Salesman), Vitrines, Miroirs de Cristal avec support, Ophthalmètres et support, Articles d'Optique de toute sorte Rang à Ouvrage, Comptoirs, Chaises d'Epreuve et support, Machines à percer les lentilles, Machines Moteur 1/8 H.P., comptes ouverts, et tout ce qui appartient au commerce d'Optique.

A l'encan, LUNDI, 30 décembre 1912, à 11 heures a. m., sur les lieux, 141 rue CARONDELET.

PAR STERN & GUMBEL, LTD.—Léonard L. Stern, encanteur—vendra à l'enchère publique, à la date ci-dessus mentionnée en vertu d'un ordre signé le 18 décembre 1912, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les effets mobiliers, meubles de bureau et installations de la Wittenberg Optical Company, suivant l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

STERN & GUMBEL, Ltd.,
Encanteurs, 828 rue Baronne.
Bernard Brosen, avocat pour le receveur.

19 déc—19 22 29 30

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Catherine Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 102 814—Division C—Attendu que Mlle Ella Burke a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Catherine Burke, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.— Par ordre de la Cour.—THOMAS O'CONNELL, Greffier. Alfred D. Danziger, avocat.

13 déc—13 17 22

VENTES A L'ENCAN

Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DE VALEUR DU TROISIEME DISTRICT.

817-19 ALVAR, entre Dauphine et Bourgogne, Double Cottage.
806 BARTHELEMY, entre Dauphine et Bourgogne, Cottage Simple.
822 BARTHELEMY, entre Dauphine et Bourgogne, Cottage Simple.
3 TERRAINS sur BARTHELEMY, entre Dauphine et Bourgogne.

PAR STERN & GUMBEL, Ltd—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 16 janvier 1913 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 11 décembre 1912 par l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Alvar, Dauphine, Bourgogne et Barthélemy, désigné comme terrain No 5 de l'ilot No 242 sur un croquis et certificat de voyer daté le 27 mars 1911 et signé par George De Armas, voyer et ingénieur civil annexé à un acte devant Robert Legier, notaire, daté le 5 avril 1911, d'après lequel croquis ledit terrain mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Barthélemy sur une profondeur de cent cinquante et un pieds trois pouces entre lignes parallèles, étant plus précisément et étant situé à une distance de soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes sur la rue Bourgogne et sont composés du tout des terrains Nos 3 et 4 et partie du terrain No 11 de l'ilot No 10.

4. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations etc., dans le même district et ilot que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme terrain No 5 du dit ilot, mesurant trente-et-un pieds, 11 pouces et cinq lignes de face à la rue Barthélemy sur une profondeur de cent cinquante-et-un pieds trois pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage simple avec 4 chambres, etc., et est connu par le No municipal 822 rue Barthélem.

5. Un certain terrain dans le même district et ilot, désigné comme terrain No 6 mesurant trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Barthélemy sur une profondeur de cent cinquante-et-un pieds trois pouces entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Acte de vente devant Robert E. O'Connor, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

STERN & GUMBEL, Ltd.,
Encanteurs.

L. Fred. Andry, avocat.

15 déc—15 22 29—jan 5 12 16

Louis C. Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 2515 ET 2517 BAYOU ROAD,

OCCUPE COMME

BUANDERIE ET EPICERIE,

Bien amélioré et dans une section exceptionnellement commerciale, près des lignes de cars, églises, marchés et écoles.

RAOUL DUVIGNEAUD VS MINA LOQUET DUVIGNEAUD ET AL.
No 97,295—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur—Il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union le MARDI, 24 décembre 1912, à midi, en vertu et conformément à un jugement rendu en cour ouverte le 4 janvier 1912 et le jugement signé en cour ouverte le 9 janvier 1912 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée; la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine parcelle de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Broad, Dorgenois, Columbus et Bayou Road, mesurant trente trois pieds (plus ou moins) sur la rue Bayou Road et cent vingt-sept pieds en profondeur et une largeur de trente-huit pieds (plus ou moins) en arrière.

Les améliorations consistent en une bâtisse se composant d'une buanderie d'un côté et d'une épicerie de l'autre désignée par les numéros municipaux 2515-2517 rue Bayou Road. Acquis par Arquebard Duvigneaud par achat de Pierre Evariste Witta, suivant acte devant P. E. Larsache, le 18 mai 1858.

Termes et conditions—Comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur devant F. D. Charbonnet, notaire.

Charles Lesque, avocat.

28 nov—28—déc 1 8 15 22 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 637 rue Sud Pierce, entre les rues Ulloa et D'Hémécourt.

Suburban Building and Loan Association vs Barry E. Bardy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 102,379 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 décembre 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Ulloa, Pierce, D'Hémécourt et l'avenue Carrollton, désigné par le No 17, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Pierce sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix pieds. Ledit terrain étant désigné d'accord avec un plan dressé par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville daté du 27 mars 1905, une copie duquel est annexée à un acte devant M. H. Manion, notaire, daté le 16 décembre 1906.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Zengel, Thomas, Mathon et Lozenis, avocats pour la demanderesse.

22 nov—22 23 29—déc 6 13 20 26 27

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Rudolph Henry Wenger

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101 821—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est qui peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par James A. Kehl, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier.—Arthur B. Leopold, avocat pour l'administrateur.

1 déc—11 15 20

Succession vacante d'Emilian Larrieu et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 102,705—Division E—Attendu que Jas. P. Cordill, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession vacante de feu Emil au Larrieu et épouse, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat.

13 déc 13 17 22

E. A. ANDRIEU

SUCCESSEUR DE
—JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO.

Membre de la New Orleans Stock Exchange
P. O. Boîte 112. Nouvelle Orléans La

VENTES A L'ENCAN

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Premier District.

Bâ